



OGEO FUND OFP - IRP agréée le 9/08/2005
N° d'identification: 50570
Siège social : boulevard Piercot, n°46 - B-4000 Liège
Siège administratif : Boulevard d'Avroy, 134 -0015, B- 4000 Liège
Tél. : +32 4 222 01 15
Fax : +32 4 222 08 21

Communiqué de presse

70% des communes en Wallonie et à Bruxelles n'ont pas constitué de réserves pour faire face aux futures charges de pension.

- Enquête exclusive de l'Université de Liège sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales en Wallonie et à Bruxelles présentée lors d'une table ronde d'experts organisée par OGEO FUND
- En dépit du vieillissement du personnel, seule une minorité de communes est en mesure de déterminer ses besoins de financement en matière de pensions.
- Le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie touchent tous les régimes de pension, mais dans le cas du personnel des administrations locales, force est de constater une amplification des problèmes de financement
- La diversité des situations rencontrées ne permet pas de dégager une solution unique applicable à toutes les administrations locales.
- Les options possibles requièrent différents niveaux d'intervention, tant au niveau fédéral que dans les administrations provinciales et locales

Bruxelles, 15 octobre 2013. Selon les résultats d'une étude menée par l'Université de Liège et sponsorisée par le 5^{ème} fonds de pension belge OGEO FUND, les administrations locales en Wallonie et à Bruxelles seraient confrontées à une sous-capacité de financement des futures pensions de leur personnel d'administration et de leurs mandataires locaux. Plus de 70% des communes ayant répondu à l'enquête qui a servi de base à l'étude ont explicitement mentionné ne pas avoir constitué de réserves pour faire face aux futures charges de pension. Pour 50% des communes, les dépenses actuelles en matière de pensions représentent moins de 3% de leur budget total. L'enquête montre par ailleurs que la quasi-totalité du personnel d'administration des communes et provinces est âgé de plus de 45 ans, et devrait donc prendre sa retraite dans les 10 à 20 prochaines années.

Les conclusions de l'étude ont été présentées et commentées par un panel d'économistes et d'experts issus du monde politique, académique, associatif et professionnel lors d'une table ronde organisée à Bruxelles par OGEO FUND en collaboration avec la Banque Degroof et l'Association Belge des Institutions de Pension (ABIP).

Barbara Sak, directrice de la recherche à l'Université de Liège, déclare : « *Peu de communes sont en mesure de déterminer leurs besoins de financement pour l'avenir. Seule une minorité examine sérieusement la problématique et constitue des réserves spécifiques pour couvrir les futures charges de pension. Au plus tôt des mesures seront prises, au plus vite leurs effets structurels se feront ressentir et permettront d'alléger la charge des pensions et de faciliter leur financement.* »

François-Xavier De Donnea, administrateur indépendant d'OGEO FUND, explique les raisons de la démarche volontariste du fonds de pension OGEO dans le soutien à la recherche sur les systèmes de pension : « *Dans le domaine des pensions nous pensons qu'il est primordial de disposer en amont des informations nécessaires à la prise de décision. Cette étude devrait ainsi permettre aux administrations locales de prendre conscience des défis qui les attendent. Mais elle montre aussi en quoi une coopération étroite entre les centres universitaires, les pouvoirs publics et les professionnels des pensions enrichit le débat et l'identification des solutions possibles en la matière. OGEO FUND est fier de poursuivre cet engagement aux côtés des collectivités locales.* ».

De son côté, Emmanuel Lejeune, membre du comité de direction d'OGEO FUND commente : « *L'enquête de l'Université de Liège nous offre un panorama riche en enseignements sur les besoins futurs de financement et sur la nécessité d'anticiper les charges de pensions pour les administrations locales à moyen terme. Elle présente des pistes de réflexion utiles pour faire face à la diversité des situations rencontrées, selon la taille et les capacités de financement des pouvoirs locaux* ».

A propos de l'enquête

L'Université de Liège a mené une enquête de novembre 2012 à février 2013 auprès de l'ensemble des villes et communes de Wallonie et Bruxelles (281 communes) ainsi qu'auprès des provinces. Les résultats de l'enquête portent sur les questionnaires complétés par 3 des 5 provinces de Wallonie et 57 communes de tailles diverses réparties de manière géographiquement équilibrée.

Souhaitant contribuer à la réflexion sur le financement des pensions du personnel des administrations provinciales et locales, un comité d'accompagnement a été composé afin de suivre l'étude de l'Université de Liège. Le comité d'accompagnement se compose d'experts de l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales (ONSSAPL), du cabinet du Ministre wallon des pouvoirs Locaux Paul Furlan, de la direction générale opérationnelle des pouvoirs Locaux ainsi que des représentants d'OGEO FUND.

Une synthèse de l'étude est disponible sur simple demande auprès d'OGEO FUND, ou sur www.ogeofund.be

A propos d'OGEO FUND

OGEO FUND est un fonds de pension qui a pour vocation de gérer les pensions légales (premier pilier) des institutions publiques et parapubliques (villes et communes, provinces, intercommunales, CPAS, etc). OGEO FUND a été fondé en juillet 2007, sous la forme juridique d'un organisme de financement de pensions (OFP), tel qu'introduit et réglementé par la loi du 27 octobre 2006. Depuis avril 2008, OGEO offre aussi aux entreprises d'affiliation qui le souhaitent de mettre en place un système de pensions complémentaires (deuxième pilier) pour leur personnel contractuel.

OGEO FUND est le cinquième fonds de pension belge. En 2012, le fonds a réalisé 212 millions d'euros de bénéfices.

Contact presse:

Barbara Mutamba +32 4 266 94 69

barbara.mutamba@ogeofund.be

Romain Seignovert +32 2 737 92 18

Romain.seignovert@msslgroup.com